



**UNE APPROCHE TRANSACTIONNELLE
DES INDICATEURS SOCIÉTAUX DE BIEN ÊTRE**

MICHEL RENAULT¹

UNIVERSITÉ DE RENNES 1-CREM UMR-CNRS

PEKEA (POLITICAL AND ETHICAL KNOWLEDGE ON ECONOMIC ACTIVITIES)

Résumé

L'objectif de cette communication est de présenter une approche transactionnelle des indicateurs sociétaux de bien être. Cette approche met l'accent sur les processus de construction d'indicateurs par des citoyens et des parties prenantes cherchant à reconfigurer les espaces et les institutions de valorisation. Il s'agit de présenter l'ébauche d'une science sociale des indicateurs.

Abstract

The article is aimed at presenting a transactional approach to social indicators of well being. Such an approach insists upon the social processes underlying the collective building of indicators by citizens or stakeholders searching to reconstruct valuation spaces and institutions. Our End-in-view is to contribute to build a social science of indicators.

Mots clés: indicateurs sociaux, processus participatifs, communication, espaces, transactions, démocratie

Keywords : social indicators, participatory processes, communication, transactions, democracy

¹ Cette communication a été réalisée dans le cadre d'un programme de recherche (ASOSC) financé par la Région Bretagne : projet de recherche ISBET (Indicateurs Sociétaux de Bien Etre Territorialisés).

Depuis une vingtaine d'année une multitude d'indicateurs, alternatifs au PIB comme indicateur unique de bien être, ont été développés. Les plus célèbres et les plus diffusés étant des indicateurs synthétiques tels l'IDH développé par le PNUD. Ce développement des « nouveaux indicateurs » est exponentiel [Gadrey et Jany-Catrice, 2007]. Parallèlement à ces indicateurs synthétiques, des indicateurs plus localisés et afférents à des politiques publiques particulières ou à des secteurs spécifiques, telle l'économie sociale et solidaire, se sont développés et multipliés. Une des caractéristiques signifiante de ce mouvement touchant aussi bien l'action publique que l'action privée, est qu'il met en jeu, selon des degrés divers, la **participation des citoyens** concernés par des problématiques touchant l'espace public. Il y a en ce sens **co-construction d'indicateurs entre les différentes parties prenantes** ce qui tranche avec la logique d'expertise marquant bien souvent la construction d'indicateurs synthétiques et les approches usuelles de l'évaluation. **C'est cet aspect de construction sociale d'indicateurs qui constituera le cœur de cet article. Il s'agira en particulier d'étudier l'impact de la mise en place d'indicateurs sociétaux sur les gouvernements locaux et la définition négociée et participative des politiques publiques**

En ce sens, l'importante demande sociale qui se fait jour autour de la construction d'indicateurs de bien être ou de développement durable traduit un **changement de nature des activités de valorisation sociale**. Le développement d'une « société de service » conduit à donner un poids plus important aux dimensions qualitatives et personnelles des relations. Les institutions de valorisations doivent donc s'adapter à cet enjeu. En ce sens **le développement d'indicateurs de bien être correspond à une tentative de redéfinition de ces institutions de valorisation** [Eymard –Duvernay 2007]. Je tenterais d'explicitier et de mettre en forme analytiquement ces intuitions qui demeurent encore peu documentées.

La demande sociale est également liée à une **forte demande d'implication et de participation dans la définition des politiques publiques et privées**, particulièrement au niveau local, à partir du moment où elles « *concernent* » des acteurs cherchant en permanence à s'individuer, en particulier via les régulations locales de proximité. **Cette logique met en scène la construction sociale, nécessairement inachevée, de compromis entre les voix plurielles émanant des diverses parties prenantes**. En ce sens cela renvoie à un **modèle de négociation prenant en compte la pluralité des perspectives émanant d'acteurs**

diversifiés et aux intérêts multiples. Les indicateurs sociétaux de bien être apparaissent comme un produit de cette négociation.

Appréhender ces faits nécessite le recours à une **approche transactionnelle de la construction d'indicateurs** qui s'enracine dans les travaux de J.Dewey et A.Bentley [1973]. Cette approche met l'accent sur les dimensions communicationnelles de l'action et sur les processus permettant de générer, par la délibération, des solutions créatives face à des situations problématiques. Elle permet selon moi d'offrir un support théorique qui fait défaut à ce domaine en émergence et répond au souhait de B.Perret [2002] de voir émerger une « **théorie communicationnelle des indicateurs** ». Les indicateurs apparaissent comme le produit de « **transactions communicationnelles** » dans le cadre d'un processus d' « **enquête sociale** ». Je développerais ces points successivement.

1-LES INDICATEURS SOCIÉTAUX : PROBLÉMATIQUE ET ORIGINE

1-1-Compter autrement la richesse, le bien-être, le progrès...

Depuis une trentaine d'année on a pu assister à un développement très important d'indicateurs de nature très divers s'intéressant à la vie sociale et à ses divers aspects. D'une façon simple il s'agit de dépasser une lecture trop économiciste de la vie sociale qui serait uniquement axée sur des éléments de comptabilité monétaire. Au niveau macroéconomique il s'est agit par exemple de dépasser les limites inhérentes à la seule valorisation économique matérialisée par le PIB [Méda 1999, Viveret 2002, Gadrey et Jany-Catrice, 2007]. A un niveau plus local on a vu se développer une multitude d'initiatives en matière de construction d'indicateurs liés à des politiques publiques, à des problématiques sociales localisées...l'un des exemples le plus frappant concerne le mouvement des indicateurs communautaires aux Etats-Unis, par exemple la ville de Jacksonville en Floride, l'état de l'Oregon...

D'un point de vue contextuel, il faut également souligner également l'importance des perspectives en terme de développement durable initiés en particulier par le rapport Bruntland et la conférence de Rio. Ainsi, le chapitre 40 d'Action 21 (mieux connu désormais sous le titre générique d'Agenda 21²), un des textes fondateurs adopté à la Conférence de Rio en

² <http://www.un.org/french/ga/special/sids/agenda21/>

1992 dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), propose d'améliorer les systèmes d'*information pour la prise de décision*. Dans ce cadre parmi les objectifs figurent les problématiques suivantes :

« [...] *restructurer le processus décisionnel afin d'intégrer pleinement les considérations socio-économiques et les questions d'environnement et d'obtenir une plus large participation du public.* »

« [...] *Mettre en place des mécanismes, ou renforcer ceux qui existent, pour faciliter la participation des particuliers, groupes et organismes intéressés au processus décisionnel à tous les niveaux* »

Ces aspects « participatifs » apparaissent particulièrement important et significatifs car c'est par leur intermédiaire que transite un réel changement de nature des indicateurs sociétaux. D'un point de vue contextuel et plus récent, la prise de position de l'OCDE lors de la conférence d'Istanbul [OCDE 2007] qui s'inscrit dans un processus long pour « mesurer le progrès » apparaît également significative. Elle a donné lieu à la « Déclaration d'Istanbul » dont certains aspects me semblent significatifs : « [...] *Pour améliorer le bien-être des sociétés, il convient d'encourager à tous les niveaux une culture de la prise de décision fondée sur des faits concrets. En outre, à «l'ère de l'information», le bien-être dépend en partie de politiques publiques transparentes dont les responsables sont tenus comptables. La disponibilité d'indicateurs statistiques sur les résultats économiques, sociaux, environnementaux et leur diffusion auprès du public peuvent contribuer à promouvoir une gouvernance de qualité et à améliorer le processus démocratique. Ces éléments permettent de renforcer la capacité des citoyens à utiliser le débat et le principe du consensus pour influencer sur les objectifs des sociétés où ils évoluent et à responsabiliser les acteurs des politiques publiques.*

Nous affirmons notre engagement à mesurer et encourager le progrès des sociétés sous tous leurs aspects et à soutenir les initiatives lancées au niveau des pays. Nous exhortons les bureaux statistiques, les organisations publiques et privées ainsi que les experts universitaires à collaborer avec les représentants de leurs populations pour produire des informations de qualité, basées sur des faits concrets que l'ensemble des sociétés peut utiliser pour définir une vision commune de leur bien-être et son évolution au fil du temps. »

Cette déclaration s'inscrit également dans le cadre d'une initiative globale pour permettre le partage de données et d'expérience de construction d'indicateurs sociétaux à différents niveaux d'agrégation en utilisant par exemple des plate formes collaboratives du type « wiki » (wikigender, wikiprogress...). Même si cela demeure marqué par une culture de l'expertise, il n'en demeure pas moins que de la part d'une institution telle que l'OCDE, le pas franchi est important.

De même, en France, même si ici encore il faut demeurer prudent sur les résultats réels du processus et ses motivations, l'instauration de la *commission de réflexion sur la mesure de la croissance* présidée par Joseph Stiglitz et Amartya Sen, tous deux prix de la Banque de Suède en sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel est significative d'une prise de conscience de l'insuffisance des mesures traditionnelles de la croissance, du bien être et du « progrès »³.

D'une façon générale, Ces processus de construction d'indicateurs sociétaux présentent un certain nombre de caractéristiques [Salvaris 2000] :

- ils tentent d'intégrer, à des degrés divers, des dimensions sociales et environnementales au sein d'une certaine conception du progrès, du bien être, ou d'un futur désirable
- ils posent un certain nombre d'objectifs ou de cibles à atteindre et développent des indicateurs ad hoc pour contrôler, évaluer et réviser les actions mises en place pour atteindre ces objectifs. Ces indicateurs peuvent être des indicateurs statistiques usuels mais également peuvent être d'une autre nature (qualitative par exemple).
- ces indicateurs sont élaborés et gérés par l'intermédiaire de processus participatifs à certains niveau de localisation (territoires, « communautés » aux Etats-Unis...). La nature de ces processus peut être très diversifiée.
- ces processus s'inscrivent le plus souvent dans une perspective de moyen-long terme (5 ans et plus bien souvent) et sont itératifs.
- dans beaucoup de cas ces processus ont développé des relations avec les processus plus formels de gouvernement. Ces relations peuvent être de nature très diverses : depuis une collaboration étroite dans la définition, la mise en place et l'évaluation des politiques

³ L'instauration de cette commission a été l'occasion de créer, à l'initiative de Jean Gadrey, membre de cette commission, un collectif (FAIR : Forum pour d'Autre Indicateurs de Richesse) dont l'un des objectifs est de mettre en réseau les multiples artisans à l'origine ou parties prenantes d'initiatives en matières d'indicateurs sociétaux. Il s'agit en particulier de mettre l'accent sur les dimensions nécessairement démocratiques et participatives que doivent revêtir les processus de construction de ces indicateurs. PEKEA est partie prenante de ce collectif.

publiques, jusqu'à des relations conflictuelles, ces processus pouvant apparaître comme des obstacles auxquels les hommes politiques ou les bureaucrates ont à se confronter.

Il me semble que ce dernier aspect est significatif du fait que ces processus mettent forcément en jeu, à des degrés divers, un changement de nature des processus traditionnels de gouvernance. Cette remise en cause s'inscrit dans les origines de ces indicateurs sociétaux.

1-2-Un bref retour sur l'histoire des indicateurs sociétaux⁴.

Comme le rappelle P.M.Boulangier [2004] les indicateurs trouvent leur origine dans la volonté, issue des sciences sociales et en particulier des travaux du sociologue P.Lazarsfeld⁵, de traduire et d'opérationnaliser des concepts théoriques abstraits par des variables observables permettant de tester empiriquement la validité des hypothèses scientifiques. On peut donc dire qu'un indicateur va être défini comme « une variable observable utilisée pour rendre compte d'une réalité non observable » [Boulangier 2004, p.6]. Aux Etats-Unis, un mouvement des indicateurs sociaux va se développer à la suite de la publication d'un rapport intitulé « Social indicators » par Bauer, Biderman et Gross en 1966⁶. Par rapport aux caractéristiques que j'ai évoqué précédemment, ce rapport introduit des références normatives et axiologiques (progrès, bien être, futur possible...), dimensions dont les indicateurs au sens de Lazarsfeld devaient être strictement séparés au nom d'une aspiration à l'objectivité. Dans une large mesure, même s'il faut se garder de trop simplifier, ce sont ces aspects qui suscitent souvent des réserves de la part des instances traditionnelles de production de statistiques. Le mouvement des indicateurs sociaux pose ainsi d'emblée les valeurs et les objectifs partagés comme préalables à toute construction d'indicateurs.

Le mouvement des indicateurs sociaux a ensuite connu un relatif déclin. Cependant, aux Etats-Unis, toujours un autre mouvement s'est peu à peu développé, reprenant partiellement le relais, celui des indicateurs communautaires qui s'incarne de nos jours par exemple dans le Community Indicators Consortium (CIC). Ainsi, depuis environ 40 ans, la ville de Jacksonville en Floride (considérée comme pionnière en ce domaine) élabore un rapport sur le bien être et elle a été suivie par de nombreuses villes de toutes importances aux Etats-Unis.

⁴ Notre objectif n'est pas de faire une histoire exhaustive des indicateurs sociaux, simplement de repérer quelques étapes ou mouvements significatifs. Pour une bonne synthèse on peut se reporter à H.H.Noll [2004].

⁵ Il ne faut cependant pas oublier que cela s'inscrit dans une longue tradition liée à une volonté de mesure souvent liée à des questions de pouvoir et de contrôle des populations. Les travaux d'Adolphe Quételet, les travaux de sociométrie... ne peuvent être négligés.

⁶ H.H.Noll apporte des compléments intéressants sur cette histoire et attribue à R.Bauer l'origine du terme « Social indicators » [Noll 2004, p.151].

Des mouvements similaires se sont développés dans d'autres pays : pays scandinaves, Allemagne, Australie, Nouvelle Zélande... Les expériences sont évidemment très diverses mais les aspects axiologiques, normatifs et participatifs apparaissent comme des invariants.

Pour conclure ce bref aperçu historique, il faut mentionner le développement, surtout à partir des années 90 d'une multitude d'indicateurs synthétiques cherchant à mesurer autrement le bien être, le progrès...souvent dans une perspective liée au « développement durable ». En ce sens l'indicateur emblématique de ce développement est l'IDH (Indice de Développement Humain) proposé par le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) publié dans un rapport annuel conjointement à d'autres indicateurs synthétiques du PNUD : l'IPH (Indice de Pauvreté Humaine) et l'IPF (Indice de Participation des Femmes). De nombreux autres indicateurs ont été proposés, on peut citer : l'ISEW (Indice of Sustainable Economic Welfare), le GPI (Genuine Progress Indicator), le MDP (Measure of Domestic Progress), l'indicateur de bien-être économique de Sharpe et Osberg, du HWI (Human Well-being Index) de Prescott-Allen, le BIP 40 (Baromètre des Inégalités et de la Pauvreté) en France...⁷. Un aspect intéressant de ce mouvement concerne la territorialisation de ces indicateurs avant tous conçu au niveau des Etats nation. La région Nord-Pas de Calais mène ainsi depuis 2004 un important travail en cette matière : régionalisation de l'IDH et déclinaison de celui-ci en particulier à la suite des travaux d'A.Boutaud (IDH2, IDH3, IDH4...), travaux de F.Jany-Catrice sur l'ISS (Indicateur de Santé Sociale)...⁸ La territorialisation de ces indicateurs synthétiques met ainsi en scène des dimensions participatives et normatives beaucoup plus importants que les indicateurs synthétiques précédents qui demeurent essentiellement le fait d' « experts » et s'inscrivent dans la perspective de ce qu'il est convenu d'appeler des démarches « top-down ».

2-LA CONSTRUCTION SOCIALE DES INDICATEURS : UN ESSAI DE THÉORISATION.

Même si l'IDH se réfère aux travaux d'A.Sen et à son approche en terme de « capacité » il me semble que le champ des indicateurs sociétaux demeure largement un « impensé théorique ». Il ne s'agit pas ici de critiquer les fondements (ou l'absence de fondements) méthodologiques ou analytiques sur lesquels reposent tel ou tel indicateur mais plutôt de remarquer que les sciences sociales ne semblent pas encore s'être emparées de ces objets théoriques que

⁷ Outre Gadrey et Jany-Catrice [2007] on pourra consulter Defeyt [2004] ou Perret [2002] pour avoir une image du développement des ces indicateurs synthétiques.

⁸ Voir : Gadrey, Ruyters et Laffut [2006], Jany-Catrice [2008], Boutaud <http://www.iaurif.org/fr/savoirfaire/etudesenligne/indices-PNUD-IDH-IPH-IPF/index.htm>

constituent les indicateurs sociétaux et leurs procédures d'élaboration. Dans une certaine mesure cela est parallèle au caractère « impensé » de tout ce qui touche aux procédures participatives comme le remarquait L.Blondieaux. Je voudrais essayer de suggérer quelques pistes de réflexion allant dans le sens de la constitution d'une socio-économie du bien être centrée sur la question des procédures de construction sociale d'indicateurs. En ce sens, notre point de départ s'enracine dans l'appel lancé par B.Perret [2002] à la constitution d'une approche communicationnelle des indicateurs et dans le constat de P.M.Boulangier [2004] selon lequel face au désintérêt théorique concernant les relations entre indicateurs et processus démocratique il existe une approche permettant de traiter cette question : celle de J.Dewey (et plus généralement le pragmatisme américain).

2-1-Indicateurs sociétaux, valeur et gouvernance

Selon P.M.Boulangier [2004, p.14], les indicateurs sociétaux peuvent remplir trois fonctions :

- une fonction de base d'information pour la prise de décision politique
- une fonction d'évaluation ou d'audit, interne et/ou externe
- ils « *peuvent aussi constituer des éléments de la définition collective d'un monde commun(...), voire d'un bien commun (buts à atteindre, normes à respecter) et des moyens de l'atteindre (mesure du bien-être).* »

Concernant ce dernier point j'ai souligné qu'une des caractéristiques des indicateurs sociétaux territorialisés se réfère justement aux dimensions normatives et axiologiques qui sont portés par ces indicateurs et par les procédures conduisant à leur élaboration. En ce sens les questions des valeurs et des modalités de valorisation associées et des procédures de construction de ces valeurs apparaissent centrales. Dans une large mesure la question de la valeur a été appropriée par les économistes et a été objectivée par l'intermédiaire des mesures monétaires de celle-ci. Le bien être va ainsi être relié à un indicateur de richesse monétaire (le PIB) et le progrès assimilé à la variation positive de cet indicateur (la « croissance »). Le modèle implicite sous jacent à cette « économie du bien être » est celui de la démocratie agrégative, exact symétrique du marché, qui fonctionne comme un mécanisme de coordination de préférences données *a priori* et demeurant inchangées, le vote étant in fine le symétrique de l'achat, et la vie politique réduite au « marché politique ». Nous verrons que l'approche pragmatique (ou transactionnelle comme je préfère la nommer) est à l'opposé de cette conception. Cependant il me semble que toute la problématique des indicateurs sociétaux, quels qu'ils soient, vise à remettre en cause une telle conception de la valeur et des

activités de valorisation. En ce sens il s'agit d'aller dans le sens de la construction d'une conception sociétale de la valeur selon la conception développée par P.Béraud et F.Cormerais : « *Dans l'espace de la démocratie économique, la **valeur sociétale** peut être définie à la fois comme les conditions et les implications d'un processus d'arbitrage permanent qui privilégie l'espace de la délibération collective et de la coopération pour créer de la valeur à partir des objectifs définis en commun selon des principes éthiques.* »⁹ En ce sens, ce qui compte n'est pas tellement l'indicateur mais les conditions de son élaboration et de son usage. C'est bien là que réside, me semble-t-il, l'enjeu principal en filigrane de la recherche de *nouveaux indicateurs* de richesse(s) ou de bien être. L'indicateur apparaît alors non comme « *la simple mesure d'un paramètre mais aussi comme la réponse à une préoccupation sociale relative à un problème identifié, présent ou à venir. Destiné à des acteurs multiples, susceptibles d'avoir des points de vue différents, son interprétation nécessite un consensus* » [Turpin 1993].

Le point de départ des indicateurs sociétaux réside dans une « situation problématique » qu'il s'agit de définir. Il y a là une première ligne de fracture entre la logique des indicateurs liés à une expertise et les indicateurs socialement construits. Pour les premiers en effet, la définition de la situation problématique est confiée à des experts dont l'une des missions est de poser un diagnostic¹⁰ et, sur cette base, de proposer des « mesures » liées à la situation ainsi définie. Pour les seconds, la définition de la situation doit être produite par les acteurs concernés et elle ne va pas de soi. Cela suppose en effet d'identifier les acteurs concernés ; au sens de J.Dewey, cela renvoie à l'identification d'un public. En ce sens, quand certaines approches se réfèrent à la théorie des parties prenantes¹¹ elles se placent dans une perspective similaire. Or, on sait que l'une des difficultés principale qu'à rencontré ce genre de démarche issue des théories de la firme concerne l'identification des « parties prenantes ». C'est aussi une question que rencontre tôt ou tard toute perspective s'intéressant théoriquement ou pratiquement à la démocratie participative et à ses procédures et méthodes. En effet, s'il s'agit

⁹ P.Béraud et F.Cormerais, *PEKEA : une économie politique de la valeur sociétale*, le texte peut être trouvé à l'adresse: <http://fr.pekea-fr.org/Rennes/T-Beraud-Cormerais.doc>

¹⁰ Ce qui n'exclue pas une « consultation », mais celle-ci demeure subordonnée et circonscrite.

¹¹ Voir par exemple Cartieaux et Capron 2006. On peut rappeler que la théorie des parties prenante est issue de l'approche partenariale de la firme initiée par les travaux de R.E.Freeman [1984], comme le disent M.Capron et C.Cartieaux : « [...] si l'on transpose cette théorie au territoire, la notion de partie prenante pourrait désigner "tout groupe ou organisation qui peut affecter ou être affecté par la réalisation des objectifs d'un projet de territoire". Une telle définition est très proche de celle du « public » donnée par J.Dewey : « (...) ceux qui sont indirectement et sérieusement affectés en bien ou en mal forment un groupe suffisamment distinctif pour requérir une reconnaissance et un nom. Le nom sélectionné est le public » [Dewey 2003 p.76]

de substituer comme le suggérait P.M.Boulangier un modèle délibératif de démocratie à un modèle agrégatif, encore faut-il savoir *qui* délibère et qui participe, et *comment*. Or, cette question est loin d'être la plus simple. Cela met en cause la légitimité d'indicateurs socialement construits, tout comme la légitimité des experts pouvait être remise en cause par ceux critiquant leur séparation avec le public (mais lequel ?). Dès 1927, J.Dewey avait souligné que l'un des problèmes de toute démocratie *en actes* résidait justement dans l'identification du public. Il apparaît clairement qu'il y a là un impensé analytique qu'il faut tenter de dépasser et dont il faut s'emparer analytiquement. Dans une large mesure il s'agit de donner au « public » les moyens de s'identifier et de s'emparer des questions afférentes à la mesure des valeurs et de ce qui compte. Ce qui apparaît ainsi en filigrane de la question des indicateurs sociétaux de bien être est bien la question des modes de gouvernance et de leur reconfiguration afin de créer des espaces sociaux délibératifs propices à l'instauration de nouvelles institutions de valorisation. La construction des indicateurs peut alors contribuer à une « redistribution des ressources, des pouvoirs et des modes de gouverner » [Zittoun et Mandinaud, 2006]¹². Dans ce cadre, ce qui apparaît comme commun, comme l'intérêt général, comme un bien commun au sens où l'entendait P.M.Boulangier, ne représente plus quelque chose de donné et d'antérieur mais est construit sur la base d'un compromis entre des voix plurielles. Cela s'inscrit bien dans le cadre de l'approche transactionnelle issue des travaux de Dewey, celui-ci ayant insisté sur le fait que la démocratie, plus que des institutions formelles incarnées par des organisations de gouvernance, par exemple territoriales, apparaît comme un principe de vie de toute association humaine au sein de laquelle tout individu agit en interaction (ou plus exactement en *transaction*) avec les autres individus et avec les environnements associatifs au sein desquels il vit. La démocratie « en actes » concerne donc le processus permettant de définir une situation problématique, de définir des buts à atteindre et des moyens à mettre en œuvre en commun [Renault, 2006 ; Trussart 2007]. Le processus d'enquête sociale généré par l'identification et la définition d'une situation problématique implique forcément la confrontation de points de vue diversifiés et d'intérêts multiples. Cependant l'approche transactionnelle se fonde sur l'idée que le processus communicationnel sous-jacent à l'enquête sociale rend possible un compromis même si celui-ci n'est pas garanti et demeure toujours susceptible de révisions. En effet selon J.Dewey le langage force « [...] l'individu à adopter le point de vue des autres individus, à voir et à enquêter d'un point de vue

¹² Cité par Rey-Valette, Laloë, Le Fur et Roussel [2006]

qui n'est pas strictement personnel mais leur est commun à titre d'"associés" ou de "participants" dans une entreprise commune» [1993, p. 106].

2-2-Approche transactionnelle et construction sociale d'indicateurs

L'approche transactionnelle est issue des travaux de J.Dewey et A.F.Bentley incarnée dans leur ouvrage de 1949 : « The knowing and the known », qui s'enracine dans le pragmatisme américain développé antérieurement par J.Dewey et G.H.Mead. Cet ouvrage définit la démarche transactionnelle : « *where systems of description and naming are employed to deal with aspects and phases of action, without final attribution to "elements" or other presumptively detachable or independent "entities," "essences," or "realities," and without isolation of presumptively detachable "relations" from such detachable "elements."* » (Dewey and Bentley [1949]1973, p.133). Cette démarche méthodologique générale signifie d'un point de vue plus concret que, contrairement à ce qui est souvent supposé dans beaucoup d'approches agrégatives (la théorie économique par exemple), les préférences des agents impliqués dans des transactions ne sont pas préétablies et fixes mais qu'elles changent au cours du processus transactionnel. De même les définitions de la réalité, les significations attribuées aux éléments en discussions, les dimensions des politiques publiques par exemple, ne sont pas fixées une fois pour toute et évoluent au cours des processus. Par exemple, dans le cas de la construction d'indicateurs synthétiques la pondération des différentes variables intervenant dans la composition de l'indice apparaît comme un enjeu important qui ouvre un espace de négociation important entre acteurs. Les décisions concernant les pondérations obligent à expliciter ce qui est important et ce qui l'est moins, à argumenter et à justifier ses préférences et à les confronter à celle des autres ce qui en retour peut faire changer ces préférences initiales. Il s'agit là au sens propre de « transactions » qui contribuent à définir une réalité commune tout en se définissant soi-même puisque ce processus oblige à expliciter son identité.

Le concept de transaction a été utilisé de façon proche par l'économiste J.R.Commons pour lequel les transactions apparaissent comme un processus d'évaluation conjointe par les participants, une «entreprise commune» (Dewey), chacun étant motivé par *des intérêts divers*, par la *dépendance* vis à vis des autres et par les *règles opérantes* (working rules), qui au moment considéré, requièrent la conformité des transactions à l'action collective et à ses règles [Commons 1934 p. 691]. On retrouve donc les catégories usuelles de *conflit*, de *dépendance* et d'*ordre* mobilisées par Commons. Si une situation transactionnelle est définie

comme problématique (par exemple la définition du bien être, des dimensions du développement durable) par les acteurs, ceux-ci s'engagent dans un processus *d'enquête sociale* qui implique une *négociation*. Ce caractère problématique peut concerner: la nature du bien être (richesse matérielle, bonheur, capacités...), les dimensions à prendre en compte (revenu, santé, éducation...), les conditions sociales de « production du bien être » (relations de travail et d'échange, degré de démocratie...), de même en matière de développement durable on sait, par exemple, que le critère de « durabilité » peut recouvrir des acceptions variées et des dimensions multiples. Il s'agit en particulier, dans le cadre de ce processus d'enquête, de (re)définir les *règles opérantes*. Selon Commons, ce processus de construction de règles présuppose la définition de ce qui constitue l'intérêt général des individus ou de la collectivité considérée. Il s'agit alors de mettre en évidence et de (re) construire les valeurs sociales à partir desquelles des normes comportementales pourront être rationnellement déduites ou justifiées. Les acteurs impliqués dans une situation imposent ainsi, via un processus de négociation et de délibération, des changements dans la signification des « termes de l'échange » ou de « ce qui compte », dans l'interprétation des règles opérantes et donc in fine dans la « grammaire sociale » (pour reprendre les termes de A. Smith).

Les transactions communicationnelles, centrales dans le processus de construction sociale d'indicateurs, désignent *des transactions entre acteurs cognitivement interdépendants qui leur permettent de générer une définition commune d'une situation particulière et de créer de nouvelles significations et anticipations inter-subjectivement partagées dans le but de réduire leur incertitude mutuelle et d'orienter leur activité. Les transactions communicationnelles peuvent être médiatisées et supportées par des symboles ou des artefacts tels des règles, des contrats, des supports documentaires, ou dans le cas qui nous intéresse des indicateurs. Ces transactions communicationnelles sont parallèles aux dimensions matérielles des transactions et coexistent avec celles-ci*¹³.

Ces transactions communicationnelles mettent en jeu plusieurs dimensions corrélatives :

-*des dimensions structurelles*: qui renvoient aux modalités institutionnelles d'organisation des procédures de délibération, de consultation et de construction (règles, temporalité, récurrence), aux modalités de définition des frontières des espaces de négociation

¹³ J'ai adapté cette définition à partir des travaux de M.Zacklad [2004].

(dedans/dehors, définition des participants...) et d'inclusion dans ces espaces... Cela renvoie également aux institutions de valorisation.

-des dimensions cognitives: qui renvoient aux codes et langages partagés, aux représentations et valeurs communes, à la construction de l'identité, aux processus permettant de développer le sens d'un présent partagé et d'un futur commun possible... Cela constitue aussi l'une des sources de bénéfices potentiel des processus délibératifs. Ces dimensions cognitives renvoient dans une large mesure aux processus de construction sociale d'un *nous* et il me semble que c'est ce qu'a cherché à appréhender l'école de l'économie des conventions ou les travaux de Callon et Latour.

-des dimensions relationnelles: qui renvoient aux modalités émotionnelles, affectives... impliquées dans les processus communicationnels. Cet aspect mobilise les processus de construction sociale de la confiance, de génération d'obligations mutuelles, de référentiels moraux (dévouement, loyauté, respect...). Ces dimensions mobilisent un processus *éducatif* qui contribue à la construction de l'identité sociale des individus et des groupes.

Certains concepts évoqués méritent également d'être précisés. Les institutions de valorisation ont été définies par F.Eymard-Duvernay [2007] pour désigner les dispositifs sociaux de nature très diverse qui confèrent une capacité de valorisation aux individus, la monnaie étant l'exemple le plus simple permettant d'illustrer ce fait. Dans ce cadre, des dispositifs sociaux comme le marché, la monnaie ou le langage constituent des « *intermédiaires de valorisation* ». Les langages (et la grammaire sociale qui les sous-tend) apparaissent particulièrement prégnant dans le domaine des indicateurs ; en ce sens la comptabilité nationale apparaît comme un langage particulier ayant sa propre « grammaire de valorisation » (les normes comptables), il en est de même pour la comptabilité privée et on sait aujourd'hui les enjeux que revêtent les processus de redéfinition des normes comptables.

Les processus communicationnels qui sous-tendent les processus de construction sociale d'indicateurs impliquent forcément des « négociations » puisqu'ils mettent en scène des voies plurielles ne partageant pas les mêmes définitions ou les mêmes intérêts. Il s'agit tout d'abord

de « négocier la réalité » [Friedman et Berthoin-Antal 2005], c'est à dire *rendre apparentes les hypothèses et connaissances tacites des différentes parties prenantes à une transaction et de se servir de ces connaissances pour traiter et résoudre des situations problématiques ou répondre à des questions spécifiques*. Cela mobilise une *communauté d'enquêteurs* dans le cadre d'un processus social d'enquête tel que je l'ai évoqué précédemment. Cependant, les dimensions structurelles des transactions communicationnelles mettent en jeu des « espaces de négociation » [Dillenbourg et Baker, 1996]. Ce concept renvoie au fait que la négociation ne repose pas uniquement sur le conflit mais également sur la nécessité pour des acteurs de parvenir à un accord sur une définition commune de la réalité, sur les règles et les procédures à mettre en place pour ce faire, sur les mesures que l'on peut adopter pour résoudre une situation problématique et sur la mesure de l'impact de ces mesures. Les processus de construction d'indicateurs sociétaux définissent ainsi des espaces de négociation particuliers, où il s'agit : de négocier la définition d'une situation problématique, de trouver un accord sur ses dimensions, de définir les variables à prendre en compte, de se mettre d'accord sur leurs pondérations... Ces espaces de négociation peuvent être définis par différentes dimensions :

1-*L'objet de la négociation* : ce qui est en cause dans le cadre de la négociation (le processus, l'indicateur, ses modalités d'application, sa nature... ?)

2-*Le mode de négociation* : comment va-t-on procéder dans le cadre du processus de négociation. Cela renvoie en particulier aux règles procédurales adoptées.

3-*Le degré de symétrie* : quel est le degré de pouvoir détenu par chaque agent dans la décision finale. Les agents peuvent être ou ne pas être dans une situation de symétrie si la voie de certains agents prévaut pour des raisons diverses (institutionnelles, rhétoriques...)

4-*Le degré de complexité* : cette dimension de l'espace de négociation renvoie à la complexité de ce qui est objet de négociation (par exemple négocier autour des dimensions d'un indicateur n'est pas la même chose que négocier autour des outils statistiques ou des logiciels à utiliser pour le calcul effectif)

5-*Le degré de flexibilité* : cela désigne les degrés de liberté qui sont dévolu aux agents dans le processus de négociation.

6-*Le degré de systématité* : cela désigne le degré auquel les agents communiquent les informations pertinentes. Un agent est « systématique » si toutes les informations et opinions sont communiquées quand elles sont pertinentes. Par exemple certains agents peuvent choisir pour diverses raisons de ne pas s'exprimer ou de ne pas affirmer ce qu'il préfère...

7-Le degré de directivité : cela désigne le degré de prégnance des règles procédurales et du pouvoir dans le processus. Par exemple y a-t-il des délais stricts pour arriver à un résultat ? Les temps de paroles sont-ils limités strictement ?...

Ces dimensions sont bien sûr interdépendantes, les deux premières étant les principales. Cette grille de lecture analytique permet de fournir une première appréhension théorique des processus de construction sociale d'indicateurs. Il ne s'agit ici que de l'introduction à un travail plus systématique de théorisation entreprise dans le cadre d'un projet de recherche intitulé Indicateurs Sociétaux de bien être Territorialisés (ISBET) dont l'un des enjeux est de contribuer à la théorisation des processus de construction sociale d'indicateurs.

CONCLUSION

Ainsi, l'approche transactionnelle me semble à même de fournir une grille théorique, que je n'ai fait ici qu'esquisser, pour appréhender les dimensions sociales mises en cause par la construction sociale d'indicateurs. Comme je l'ai évoqué cela conduit à mettre l'accent sur « des **processus sociaux d'élaboration de légitimités nouvelles et d'espaces publics alternatifs** [...] » [Le Meur 2003, p.13]. Les indicateurs sociétaux peuvent permettre d'ouvrir un espace public nouveau, de redéfinir les institutions de valorisation, de reconfigurer les modes de gouvernance...en prenant en compte les intérêts diversifiés émanant de voies plurielles et parfois conflictuelles. Au niveau des collectivités territoriales il s'agit de générer pour reprendre les termes d'Y.Crouzel [2003] de nouveaux « espaces locaux d'interpellation démocratique ».

RÉFÉRENCES

- Béraud P., Cormerais F., (2003), PEKEA : une économie politique de la valeur sociétale, *communication au Colloque international PEKEA*, Rennes, <http://fr.pekea-fr.org/Rennes/T-Beraud-Cormerais.doc>
- Boulangier P.M. (2004), Les indicateurs de développement durable : un défi scientifique, un enjeu démocratique, *Les séminaires de l'Iddri, n° 12 Institut pour un développement durable, Belgique*, 1 Juillet 2004
- Capron M., Cartieaux C. (2006), « Territoires Socialement Responsables, le cas de Brocéliande », *contribution pour le 1er congrès du RIODD*, ESA Créteil, 7 et 8 décembre
- Commons J.R. (1934), *Institutional economics*, McMillan, New York
- Crouzel I. (2007), Démocratiser la gouvernance locale entre ouverture d'un espace public et inertie des pratiques, CEAN – IEP de Bordeaux, juin
- Defeyt P. (2004), Le social et l'environnement: des indicateurs alternatifs au PIB, *Institut pour un Développement Durable*
- Dewey J. (2003), *Le public et ses problèmes* (1927), Publications de l' Université de Pau, Farrago/Editions Léo Scheer, Pau
- Dewey J., Bentley A.F. (1973), *Knowing and the known* (1949), in Rollo Handy & E.C. Harwood (Eds) *Useful procedures of inquiry*, B.R.C., Great Barrington (Mass).
- Dewey J. (1993), *Logique, la théorie de l'enquête* (1938), PUF, Paris
- Dillenbourg, P., Baker, M.J. (1996), Negotiation Spaces in Human-Computer Collaboration. In Actes du colloque COOP'96, *Second International Conference on Design of Cooperative Systems*, pp. 187-206, INRIA, Juan-les-Pins
- Eymard-Duvernay F. (2007), Les institutions de valorisation des biens et du travail, *Communication au colloque « Théorie de la valeur et sciences sociales »* (Paris X, 19-20 janvier)
- Friedman V.J., Berthoin-Antal A. (2005), Negotiating reality-A theory of action approach to intercultural competence, *Management Learning*, Vol.36(1), pp.69-86
- Gadrey J, Ruyters C., Laffut M. (2006), Des indicateurs régionaux de développement humain dans le Nord-Pas de Calais et en Wallonie, *Etudes prospectives régionales n°10*, Juin, Conseil Régional nord-Pas de Calais
- Gadrey J., Jany-Catrice F. (2007), *Les Nouveaux indicateurs de richesse*, La découverte, Repères (2^{ème} édition), Paris
- Jany-Catrice F. (2008), Les régions françaises face à leur santé sociale, non publié.
- Méda D. (1999), Qu'est ce que la richesse ?, Aubier, Paris

- OCDE (2007), Déclaration d'Istanbul, *second Forum Mondial « Statistiques, Connaissances et Politiques »*, juin Istanbul
- Le Meur P.Y. (2003), Décentralisation et développement local Espace public, légitimité et contrôle des ressources, *Coopérer aujourd'hui* n° 34 décembre (GRET)
- Noll H.H. (2004), Social Indicators and Quality of Life Research: Background, Achievements and Current Trends, in: Genov N. (Ed.) *Advances in Sociological Knowledge Over Half a Century*. VS Verlag für Sozialwissenschaften, Wiesbaden, pp.151-181
- Perret B. (2002), *Indicateurs sociaux, état des lieux et perspectives*, Rapport au Conseil de l'Emploi, des Revenus et de la Cohésion Sociale (CERC), janvier 2002
- Renault M. (2006), Délibération, action et démocratie: une perspective pragmatique-institutionnaliste, in Humbert M. et Caillé A. (Eds) *La Démocratie au péril de l'économie* PUR, Rennes
- Rey-Valette H., Laloë F., Le Fur J., Roussel S. (2006), Usages des Indicateurs de Développement Durable: entre Offre et Demande d'indicateurs, *Communication au colloque « Usages des Indicateurs de développement durable »*, Montpellier 3-4 avril
- Salvaris M. (2000), Community and social indicators: How citizens can measure progress. An overview of social and community indicator projects in Australia and internationally, *Institute for Social Research*, Swinburne University of Technology, Novembre
- Trussart N. (2007), Publics et expérimentations, *Multitudes*
- Turpin M., (1993), Rapport de l'atelier Incitateurs de synthèse. *Commissariat Général du Plan, Rapport Environnement, qualité de vie, croissance*. Octobre, Paris, pp. 74-122.
- Viveret P. (2002), Reconsidérer la richesse. *Rapport final de la mission : nouveaux facteurs de richesse, secrétariat d'Etat à l'économie solidaire*, Paris
- Zacklad M. (2004), Transactions communicationnelles symboliques et communauté d'action : une approche de la création de valeur dans les processus coopératifs, *actes du Colloque de Cerisy*, La Découverte, Paris
- Zittoun P., Mandinaud V. (2006), Les indicateurs de développement durable: nouvelles ressources ou nouvelles contraintes pour l'action publique, *Communication au colloque « Usages des Indicateurs de développement durable »*, Montpellier 3-4 avril